Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lemor, vers le 4 août 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Lemor *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation2 p. (359, 360)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lemor, vers le 4 août 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27026

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27026?context=pdf

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédactionvers le 4 août 1849
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireLemor
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméGodin remet à Lemor des dessins [des lithographies ?] de trois cuisinières ; il en décrit les caractéristiques de manière à ce que celui-ci fasse un choix.
NotesLa copie de la lettre n'est pas datée : elle est située dans le registre entre une copie de lettre datée du 4 août 1849 et une autre datée du 16 août 1849.

Mots-clés

Appareils de cuisson, Dessin, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin"

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomLemor
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
ActivitéDroit/Justice
BiographieVice-président du tribunal de Laon (Aisne) au milieu du XIXe siècle.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27026?context=pdf

1849
arras
3 août

Monsieur Jaquet

Je vous remets ci-dessous f.rs a votre demande du 27 coulé s'elevant a fr 210 valeur au 1er decemb. pro.

J'ai l'intention de vous envoyer de 20 à 100 paquets de limes a retailler ce sont des veritables limes d'allemagne je vous prie veiller a ce que le travail soit soigné et la trempe bonne

agreez M. m. s. s.

Nirson
4

Monsieur Geoffroi

Depuis que j'ai eu le plaisir de vous voir j'ai vu M Lodet concernant les billet que vous avez protesté sur lui montant a fr 586.90
j'ai eu depuis en ass.ts 242.80
il me reste donc debiteur de f.rs 311.90
il devait verser depuis lors pour m'offrir une garantie pour cette somme n'ayant rien eu je viens vous prier de le voir pour lui dire que s'il n'est pas disposé a vous donner cette garantie pour moi je suis dans le cas de poursuivre immediatement le payement de cette somme
j'ai pu determiner si j'avais été chargé par M. Crocq-Lodet a se porter caution vous pourriez voir et vous offrirez tout le temps qu'il pourront demander pour effectuer le payement
croyez moi a que la prudence conseille
et agreez l'a m ~~expressions~~ salutations

Laon

Monsieur Lemor vice Président du tribunal de Laon

en reponse a la lettre que vous me faites l'honneur de m'ecrire je m'empresse de vous remettre deux dessins au nombre desquels j'appelle votre attention sur ceux designés par N. B. C. j'ai porté les prix des differentes grandeurs.

ce qui repond aux besoins les plus

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27026?context=pdf

généralement sentis est la cuisinière de 90 m indiquée par ch du prix de 107 francs

pourtant si votre intention est de brûler plus de bois que de charbon le foyer de cette cuisinière est d'une petite capacité pour ce combustible il faut que les bois soit en matériaux d'une petite dimension et on en peut pas mettre beaucoup a la fois. celle de 122 francs est plus grande ~~dan~~ n'a pas cet inconvénient

les cuisinières C n'offrent pas les mêmes commodités pour rôtir et griller la viande mais le foyer au bois a plus de capacité

je me ferai un plaisir de vous expédier celle de votre choix aussitôt que vous m'en aurez fait la demande

veuillez agréer m les salutations distinguées

Caudebec

Monsieur Dumont

signature inférieure

en attendant les renseignements que dans l'intérêt de nos relations vous trouverez vous même convenable de prendre je crois devoir répondre a la seconde partie de votre honorée lettre datée du 3 courant concernant les conditions a établir entre nous

1° le prix du transport jusqu'au Havre est de ~~6~~ francs % kilog le voiturier est responsable et les accidents de casse très rares d'ailleurs sont de peu d'importance car mes pièces sont composées d'un grand nombre de pièces et il est très facile de remplacer celles qui auraient accident 2° je vous propose ~~dès a pour~~ remise de 6% sur les prix portés a mon tarif cette remise vous sera faite en vertu des considérations que j'ai expliquées dans ma circulaire du 1er juin

courant je me fais a mes meilleurs étants

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27026?context=pdf